

Procès-verbal assemblée générale du 12 mai 2023

Heitere Fahne, Berne

Introduction

L'assemblée générale ordinaire d'AvenirSocial s'est tenue le 12 mai 2023 de 10h à 12h.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Élection des scrutateur·rice·s
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2022
4. Adoption du rapport annuel 2022
5. Adoption du bilan – comptes d'exploitation 2022
6. Décharge du comité de l'association
7. Adoption du budget 2024
8. Information : remaniement du Code de déontologie du travail social
9. Comité : réélection d'Almira Mehmedovic et élection de nouveaux membres
10. Statut de membre d'honneur : Christine Guinard Dumas
11. Départ du co-secrétaire général Stéphane Beuchat
12. Contributions spontanées
13. Divers

Précisions

La co-présidente Simone Gremminger et le co-président Daniel Kappeler ouvrent l'assemblée générale avec une allocution de bienvenue.

Les documents suivants ont été téléchargés sur le site d'AvenirSocial pour information :

- Ordre du jour de l'assemblée générale 2023
- Procès-verbal de l'assemblée générale 2022
- Rapport annuel 2022
- Bilan – comptes d'exploitation 2022
- Rapport de révision 2022
- Budget 2024
- Réélection d'Almira Mehmedovic et élection de nouveaux membres

Tous les sujets qui figurent à l'ordre du jour de l'assemblée générale ont au préalable été discutés par le comité et la journée de réseau. L'assemblée générale peut simplement adopter, refuser ou renvoyer un objet pour qu'il soit à nouveau traité à la journée de réseau. Cela signifie qu'aucun amendement n'est possible (cf. Article 18, alinéa 3, des Statuts).

Afin que l'ensemble des membres aient toutefois la possibilité de soumettre des suggestions, nous avons créé le point « Contributions spontanées » dans l'ordre du jour.

Simone Gremminger salue les deux traductrices Corinna Timm et Myriam Fachin, présente les membres du comité et souhaite la bienvenue à Astrid Wüthrich, vice-directrice de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), Martina Good et Elvira Emmenegger de l'association du travail

social en milieu scolaire (SSAV) et Marcus Casutt de l'association faîtière suisse pour l'animation socioculturelle enfance et jeunesse (AFAJ).

Elle excuse Céline Ehrwein, membre du comité, et Katja Haunreiter, conseillère juridique. Ensuite, les affaires statutaires sont abordées.

Stéphane Beuchat et Annina Grob accueillent les participant-e-s et présentent l'équipe et Iris Hörner Badertscher, tout en excusant Corinne Schüpbach, de la co-rédaction, et Mathilde Hofer, responsable du podcast.

Astrid Wüthrich prononce un discours de bienvenue.

Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

Décision ☞ L'ordre du jour est adopté à l'unanimité sans modification.

Point 2 de l'ordre du jour : Élection des scrutateur-ric-e-s

Les personnes suivantes sont proposées pour la fonction de scrutateur-ric-e-s ;

- Jocelyne Haller
- Samuel Nussbaum

Décision ☞ Jocelyne Haller et Samuel Nussbaum sont élu-e-s par acclamation.

Le décompte indique que 41 personnes à l'assemblée générale ont le droit de vote.

Point 3 de l'ordre du jour : Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2022

Décision ☞ Le procès-verbal de l'année dernière est approuvé sans modification à l'unanimité.

Point 4 de l'ordre du jour : Adoption du rapport annuel 2022

Annina Grob mentionne les principaux points du rapport annuel 2022 : enquête auprès des membres en début d'année, publication de différentes brochures, lancement du magazine web, prises de position, réponses aux procédures de consultation, groupe de travail LGBTIAQ*, votation à Bâle-Campagne sur la révision de la loi sur l'aide sociale, décision du tribunal administratif sur la réduction de l'aide sociale aux personnes admises à titre provisoire, soutien à l'association professionnelle ukrainienne via le pool de projet, nouvelle co-rédactrice en cheffe Julia Zurfluh, modules de formation, remaniement du Code de déontologie, élection de l'ancienne vice-présidente de la CSIAS Elisabeth Baume-Schneider au Conseil fédéral. Pour conclure, elle remercie les régions, les collaborateur-ric-e-s bénévoles, les commissions nationales, les groupes de travail ainsi que le comité pour leur travail considérable.

Simone Gremminger remercie le secrétariat général pour le travail fourni en 2022.

Décision ☞ Le rapport annuel est adopté à l'unanimité.

Point 5 de l'ordre du jour : Adoption du bilan et comptes d'exploitation 2022

Michel Mina présente le bilan et les comptes d'exploitation 2022 : la campagne contre la réduction de l'aide sociale dans le canton de Bâle-Campagne et le soutien à l'association

professionnelle ukrainienne ont été financés par le pool de projet. Les frais d'impression se sont avérés plus élevés que ce que prévoyait le budget. Une évaluation des possibilités de réduction des coûts est prévue pour l'année prochaine. Michel Mina explique à l'aide d'un graphique l'évolution des fonds propres et les provisions à long terme de 2013 à 2024.

Retours du plénum :

Patricia Bhend de la région Suisse centrale : D'où vient cet écart pour les frais d'impression et les revues spécialisées ?

Stéphane Beuchat : Les frais plus élevés sont une combinaison de diminution des recettes et d'augmentation des dépenses. Il s'agit d'une part de l'augmentation du prix du papier et des dépenses supplémentaires facturées, contrairement à l'offre, pour le magazine web et les nouveaux outils nécessaires à cet effet. Avec le comité, nous avons déjà pris des mesures et les coûts des derniers numéros sont à nouveau conformes aux coûts attendus.

Décision ☞ Le bilan et les comptes d'exploitation 2022 sont adoptés avec une abstention.

Point 6 de l'ordre du jour : Décharge du comité de l'association

Le rapport de révision 2022 était disponible sur le site pour tout le monde.

Décision ☞ Le comité est déchargé à l'unanimité.

Point 7 de l'ordre du jour : Adoption du budget 2024

Michel Mina présente le budget 2024.

Retours du plénum :

Barbara Schnyder de la région Suisse nord-ouest : Y a-t-il des plans concrets pour attirer de nouveaux membres ?

Stéphane Beuchat : Nous avons créé un nouveau poste spécialement pour le domaine des membres au secrétariat général. Cela permettra de mettre l'accent sur le suivi des membres et le contact avec les étudiant·e·s en travail social. Nos membres restent environ 10 ans au sein de l'association. Notre objectif est d'augmenter le nombre de membres et nous y travaillons quotidiennement au sein du secrétariat général.

Patricia Bhend de la région Suisse centrale : Est-ce que vous avez réfléchi à mandater une autre imprimerie ?

Stéphane Beuchat : C'est une option, mais ce n'est pas la première, car cela comprendrait plus que la seule impression des revues spécialisées. Si les dépenses devaient ne pas se stabiliser, nous y réfléchirons cependant.

Tobias Roosen de la région Zurich et Schaffhouse : Il y a une différence au niveau des comptes des régions. Quels sont les postes qui absorbent l'argent ?

Stéphane Beuchat : La région Zurich et Schaffhouse a adhéré au modèle d'une région sans statuts, ce qui modifie les flux financiers.

Tobias Roosen de la région Zurich et Schaffhouse : Si cela implique que plus d'argent reste au secrétariat général, pourquoi y a-t-il malgré tout une perte à la fin de l'année ?

Stéphane Beuchat : Le budget comprend aussi d'autres postes modifiés comme les salaires, les taux de travail augmentent au secrétariat général, des coûts plus élevés sont budgétés pour la protection juridique conformément au nouveau contrat avec le CAP et des frais supplémentaires sont prévus pour le nouveau site web. Si on ajoute à cela une budgétisation limitée pour les revues spécialisées, les dépenses s'accumulent. Le comité a délibérément budgété un déficit structurel temporaire, en partant du principe que le nombre de membres augmentera au plus tard d'ici 2026 de manière à pouvoir présenter des comptes équilibrés.

Patricia Bhend de la région Suisse centrale : Concernant la demande de Tobias, serait-il possible de présenter séparément les finances pour les régions dans le budget ?

Stéphane Beuchat : Le budget présenté n'est qu'un résumé. La comptabilité détaillées sera présentée et discutée lors de la journée de réseau. Les régions peuvent toujours accéder aux finances détaillées des régions sur notre cloud.

Décision ☞ Le budget 2024 est adopté avec une abstention.

Point 8 de l'ordre du jour : Information : remaniement du Code de déontologie du travail social

Stéphane Beuchat explique brièvement les objectifs des modifications.

Martina Good de la région Suisse orientale : Est-ce que l'opinion des commissions et hautes écoles a aussi été recueillie ?

Stéphane Beuchat : Il y a eu quelques participant-e-s des hautes écoles spécialisées. Nous pourrions toutefois volontiers intégrer des suggestions lorsque nous en serons à la procédure de consultation.

Jocelyne Haller de la région Genève : Il y a déjà un groupe de travail comprenant des membres de Suisse romande et de la haute école de Genève. Le Code de déontologie est un outil important et devrait servir d'instrument pour le quotidien professionnel.

Point 9 de l'ordre du jour : Comité

Daniel Kappeler fait une brève introduction et passe la parole à Almira Mehmedovic.

Almira Mehmedovic se présente.

Décision ☞ Almira Mehmedovic est réélue par acclamation.

Anna Bosshard se présente brièvement.

Décision ☞ Anna Bosshard est élue au comité par acclamation.

Alexandre Brodard se présente brièvement.

Décision ☞ Alexandre Brodard est élu au comité par acclamation.

Point 10 de l'ordre du jour : Membres d'honneur

La proposition est faite à l'assemblée d'accorder le statut de membre d'honneur d'AvenirSocial à Christine Guinard Dumas. Elle a été plus de 20 ans secrétaire générale de l'AVTES, ensuite devenue AvenirSocial Vaud. L'assemblée remercie Christine Guinard Dumas pour son engagement de longue durée en faveur du travail social par des applaudissements.

Marc Kaufmann et David Luchinger de la région Vaud présentent leurs éloges.

Décision ☞ Christine Guinard Dumas est nommée membre d'honneur par acclamation.
--

Christine Guinard Dumas remercie pour le diplôme honorifique et pour la bonne collaboration au sein de l'association professionnelle, et se réjouit de l'engagement.

Point 11 de l'ordre du jour : Départ du co-secrétaire général Stéphane Beuchat

Simone Gremminger et Daniel Kappeler ainsi qu'Emilie Graff et Annina Grob saluent Stéphane Beuchat.

Stéphane Beuchat remercie et souhaite beaucoup de succès aux personnes qui poursuivent leur engagement au sein de l'association professionnelle.

Point 12 de l'ordre du jour : Contributions spontanées

Aucune contribution spontanée

Point 13 de l'ordre du jour : Divers

Aucun autre point

Simone remercie Corinna Timm et Myriam Fachin (traductrices), l'équipe du Heitere Fahne, les collaborateur-ric-e-s du secrétariat général et en particulier Annina Grob et Stéphane Beuchat. Elle remercie tout le monde pour la participation et la confiance.

Berne, le 12 mai 2023

Simone Gremminger
Co-présidente AvenirSocial

Daniel Kappeler
Co-président AvenirSocial